Revue de la presse arménienne du 8 au 10 juin 2019

Retour sur la démission du Ministre de la Justice/ A la une de la presse, la démission du Ministre de la Justice, Artak Zaynalyan, qui avait déposé sa démission le 7 juin. D'après la presse, la démission pourrait être liée aux réformes judiciaires radicales prévues par les autorités arméniennes. Interrogé sur les raisons de sa démission, A. Zeynlaian a indiqué qu'il avait pris cette décision « après avoir évalué les flux d'informations dans les médias et pas seulement dans les médias ». Les journaux notent que le même jour le Président par intérim du Conseil supérieur judiciaire (CSJ), Gevorg Danielian, a également démissionné. Gevorg Danielian a déclaré que le CSJ devait avoir une composition différente afin « d'inspirer réellement la confiance » et de pouvoir mettre en œuvre les réformes judiciaires. Rappelons que le Président du CSJ, Gaguik Haroutiunian, avait démissionné le 24 mai en raison de ses « préoccupations de développements concernant le système judiciaire » (cf. revue du 25 au 27 mai 2019).

Le geste diplomatique de l'Arménie pour la Géorgie/ *Hraparak* et *Jamanak* revient sur le vote aux Nations Unies du 4 juin en indiquant que pour la première fois, l'Arménie n'a pas voté contre une résolution géorgienne sur le droit des Géorgiens déplacés d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie à retourner chez eux. D'après *Jamanak*, en s'abstenant, l'Arménie a fait un « geste pour de meilleures relations avec Tbilissi ». La presse rappelle que la Géorgie parraine cette résolution depuis 2008, mais que jusqu'à cette année l'Arménie avait voté contre la résolution en raison de la situation analogue du Haut-Karabakh. Selon l'expert des relations arméno- géorgiennes, Johnny Melikiyan, les deux pays semblaient être parvenus à un accord informel pour « ne pas voter l'un contre l'autre ». D'après Melikiyan, par le passé, la Géorgie a voté pour des résolutions « anti-arméniennes » sur l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, mais maintenant Erevan a voulu faire le premier pas vers une meilleure coopération. D'après le Directeur du « Centre d'études régionales », Richard Giragosian, il s'agit d'une approche diplomatique plus prudente de la part des nouvelles autorités. Selon lui, en dépit des attentes et voir de la pression de la Russie, cette abstention de l'Arménie était peut-être un compromis visant à ne plus fâcher son importante voisine, la Géorgie, tout en recherchant plus de flexibilité de la ligne de Moscou dans les votes à l'ONU. La Russie a voté contre la résolution.

Les détails de l'entretien Pachinian - Poutine/ Les journaux rendent compte des détails de l'entretien du Premier ministre, Nikol Pachinian, avec le Président russe, Vladimir Poutine. Dans son interview accordée à RIA Novosti, Nikol Pachinian a indiqué qu'il a discuté avec le dirigeant russe de l'approvisionnement en armes. A la question de savoir si les discussions portaient sur l'approvisionnement des missiles « Iskander », Nikol Pachinian a répondu que l'Arménie en avait assez et a indiqué son espoir d'acquérir une autre arme « pas petite». Selon Nikol Pachinian, la question du prix du gaz a également été discutée lors de son entretien avec Vladimir Poutine. Pour N. Pachinian, il s'agit d'une question très importante non seulement pour les relations bilatérales, mais aussi dans le cadre de l'Union économique eurasiatique. « *J'espère que nous trouverons un terrain d'accord parce que nous avons des relations stratégiques particulières avec la Russie et je pense qu'il faut résoudre également la question stratégique du gaz*», a souligné le Premier ministre. Rappelons que l'Arménie est en train de négocier avec la partie russe le tarif du gaz naturel (cf. revue du 4 juin 2019). L'attaché de presse du Président russe, Dmitri Peskov, a indiqué que les dirigeants n'ont pas discuté du règlement du conflit du Haut-Karabakh.

Les déclarations de Nikol Pachinyan lors de la session plénière du Forum économique international de Saint-Pétersbourg/ Les medias rendent compte des déclarations de Nikol Pachinyan lors de la session plénière du Forum économique international de Saint-Pétersbourg. Nikol Pachinian a indiqué que l'Arménie, en tant que pays membre de l'Union économique eurasiatique (UEE), donnait la priorité à l'idée de jumeler l'UEE et le projet économique de la nouvelle Route de la soie. D'après lui, une telle coopération est inévitable dans le moyen terme. Le Premier ministre a également indiqué que l'Arménie avait signé un accord de partenariat renforcé avec l'UE que le pays entend utiliser

avec une efficacité maximale pour la conception et la mise en œuvre de réformes, mais que ce partenariat avec l'UE ne contredisait en aucun cas l'adhésion de l'Arménie à l'UEE. D'après lui, les deux se complètent et enrichissent les capacités avec de nouveaux avantages comparatifs.

Le candidat du parti progouvernemental perd les élections municipales d'Abovian/ Les medias indiquent qu'à l'issue des élections municipales dans la ville d'Abovian, (la région de Kotaïk), le Maire actuel, Vahagn Gevorgian, a été réélu dimanche avec 8,453 votes. Les medias notent qu'il y a eu 5 candidats, mais que la course électorale était notamment entre le Maire actuel et le candidat du parti « Mon pas » de Nikol Pachinain, Grigor Gulyan qui a reçu 8,058 votes. La presse rappelle que le Premier ministre avait personnellement participé à la marche pré-électorale de son candidat, mais que finalement le candidat non directement affilié au parti « Arménie prospère » a remporté les élections dans la ville où ce parti et son chef, Gaguik Tsaroukian, ont une influence assez importante. Commentant les résultats des élections, Nikol Pashinyan a déclaré que la démocratie a gagné ces élections. En ce qui concerne la défaite du candidat de son parti, le Premier ministre a déclaré que l'une des objectifs de la révolution était de faire en sorte que les candidats progouvernementaux perdent parfois. D'après Nikol Pachinian, il s'agit d'une preuve que l'Arménie est un pays démocratique, que ses citoyens ont le droit de choisir et que les dirigeants n'utilisent aucune ressource illégale.

Sommet des idées en Arménie/ Les medias rendent compte de coup d'envoi du Sommet des idées (Summit of minds) en Arménie, le 8 juin à Dilidjan. L'Arménie est le premier pays à accueillir, à l'initiative du Président arménien, Armen Sarkissian, ce sommet annuel organisé habituellement à Chamonix, en France. A. Sarkissian avait obtenu l'accord des organisateurs en septembre 2018 pendant le sommet précédent auquel il participait à titre de conférencier. L'évènement a rassemblé des personnalités arméniennes et étrangères de différents profils comme le Premier ministre français de 2005 à 2007, Dominique de Villepin, le Conseiller à la sécurité nationale de l'administration du président Barak Obama, James Johns, le représentant du président de la Fédération de Russie pour la coopération culturelle internationale, Mikhaïl Chvydkoï, le Directeur de la compagnie Siemens, Jean-Marc Lischka, le vice-président et directeur régional de la société française THALES, Paul Rémi etc. Les discussions thématiques ont porté sur les processus géopolitiques en Eurasie et au Proche Orient, les hautes technologies et leur application, l'intelligence artificielle, l'économie numérique et etc.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.